

de nous en remettre au capital américain comme nous l'avons fait de façon si extravagante depuis quelques années.

Un autre moyen d'aplanir la difficulté consisterait à accepter des livres sterling en échange de certaines de nos exportations. Tant que la livre n'est pas convertible, la meilleure façon d'utiliser ces livres sterling immobilisées qui nous seraient remises consisterait à les placer dans les pays du Commonwealth. Selon moi, les possibilités sont loin de manquer à cet égard. Je crois que le Canada souffre d'une espèce de complexe d'infériorité en matière de finances. Nous sommes venus à penser que nous n'avons pas d'argent. A mon sens, c'est un mythe qui dure depuis bien trop longtemps. Notre pays a été débiteur tellement longtemps que nous en sommes venus à penser qu'il doit continuer à en être ainsi.

Maintenant que la situation tend à se renverser, nous avons l'obligation, envers le Commonwealth et le monde en général, de commencer dès maintenant à utiliser les ressources et les capitaux dont notre pays dispose non seulement pour l'expansion de nos propres industries mais aussi pour aider à la mise en valeur des ressources et à l'essor industriel de certains pays du Commonwealth qui n'ont pas été aussi favorisés que nous le sommes depuis ces dernières années. En plaçant d'abord notre argent dans nos industries au lieu d'y employer des capitaux étrangers, et, ensuite, en acceptant d'être payés en sterling pour nos exportations, nous pouvons réduire sensiblement nos déficits sous forme d'intérêts et de dividendes, et, éventuellement, arriver, par ces deux moyens, à une situation excédentaire.

J'en viens maintenant au cinquième avantage dont j'ai dit qu'il découlerait du libre-échange entre le Royaume-Uni et le Canada, l'affermissement du Commonwealth. Je sais que mon raisonnement peut paraître d'ordre plus sentimental qu'économique. C'est peut-être devenu un cliché à force d'avoir été si souvent redit à la Chambre. Et pourtant, en parlant d'affermir le Commonwealth, monsieur l'Orateur, je suis très sérieux. L'histoire enseigne que le maintien d'une entité politique solide et durable comme celle du Commonwealth qui est, à mon sens, la plus merveilleuse association de peuples libres qui ait jamais existé, suppose une base économique qui la rende possible.

Nous ne pouvons maintenir le Commonwealth uniquement par la force du sentiment. Nous devons être prêts à montrer qu'en tant que nation, nous sommes disposés à assumer notre rôle dans cette famille de nations qu'est le Commonwealth. Nous devons être prêts à donner l'exemple aux autres membres du

Commonwealth en établissant les relations économiques les plus solides possibles avec le Royaume-Uni. Rappelons-nous que le Commonwealth est actuellement une entité beaucoup plus grande, tant du point de vue de l'étendue que de la population, qu'il n'était il y a quelques années. Des peuples asiatiques et africains en font partie maintenant, ainsi que des pays dont l'histoire est relativement récente. Je suis certain qu'ils nous considèrent comme l'une des nations aînées parmi les premiers membres du Commonwealth, dont ils attendent un exemple de collaboration économique.

Nous parlons de la liberté politique et économique du monde. Nous avons au sein du Commonwealth une magnifique occasion d'accepter et de réaliser une collaboration tant politique qu'économique, et si nous refusons d'accepter la proposition du Royaume-Uni d'édifier petit à petit, graduellement, une zone de libre-échange, j'ai bien peur que nous ne remplissions pas notre devoir de membre aîné du Commonwealth, qui est d'accepter une mesure économiquement saine et politiquement nécessaire. Une sollicitation nous a été présentée et j'espère que la politique ministérielle y répondra et la mettra à profit dans le plus grand intérêt de la nation et de la Grande-Bretagne.

Aux cinq avantages que j'ai signalés viennent s'ajouter trois mesures précises que le Canada devrait prendre, je pense, à l'égard de cette question d'une zone de libre-échange entre le Canada et le Royaume-Uni. D'abord, si nous voulons mener à bien ce programme, nous devons établir une commission d'exportations-importations. Pour ce qui est de l'écoulement de nos excédents, nous devons, je crois, songer davantage aux ventes massives et même peut-être au commerce du troc. Une commission d'exportations-importations s'impose donc si nous voulons organiser notre commerce de façon plus efficace et plus rationnelle à l'intérieur de la zone de libre-échange. C'est une nécessité. Nous n'avons pas le choix. Nous ne devrions pas tarder à établir une commission de ce genre, composée d'hommes compétents qui seraient chargés d'explorer tout le domaine de la zone de libre-échange et de trouver les meilleurs moyens d'assurer l'entrée et la sortie du plus fort volume de marchandises, obtenant ainsi le plein rendement d'un tel programme.

En second lieu, je crois que nous devrions, au sein de cette zone de libre-échange, tirer pleinement parti du mouvement coopératif, tant au Canada qu'au Royaume-Uni. Dans notre pays, le mouvement coopératif s'est développé plus ou moins dans le secteur de la production et, en ce qui concerne les producteurs des Prairies, en particulier, nous